

11 février 2008

**Déclarations de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**DUC**  
(Eurolist)

- 1 - Par courrier du 5 février 2008, la société anonyme Verneuil Participations (1) (29, rue Viala, 75015 Paris) a déclaré avoir franchi individuellement en hausse, le 4 février 2008, le seuil de 25% des droits de vote de la société DUC et détenir individuellement 444 340 actions DUC représentant 735 347 droits de vote, soit 24,65% du capital et 25,33% des droits de vote de cette société (2).
- 2 - Par courrier du 11 février 2008, la société anonyme Financière Duc (1) (11 B boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg), a déclaré avoir franchi individuellement en hausse, le 4 février 2008, le seuil de 50% des droits de vote de la société DUC et détenir individuellement 807 797 actions DUC représentant 1 615 594 droits de vote, soit 44,81% du capital et 55,66% des droits de vote de cette société (2).
- 3 - Ces franchissements de seuils résultent d'une attribution de droits de vote double.
- 4 - Il est précisé que le groupe Verneuil n'a franchi aucun seuil et détient 1 252 294 actions DUC représentant 2 351 098 droits de vote, soit 69,47% du capital et 81,00% des droits de vote de cette société (2), répartis de la manière suivante :

	<b>Actions</b>	<b>% capital</b>	<b>Droits de vote</b>	<b>% droits de vote</b>
Verneuil & Associés	157	0,01	157	0,01
Verneuil Participations	444 340	24,65	735 347	25,33
Financière Duc	807 797	44,81	1 615 594	55,66
<b>Total groupe Verneuil</b>	<b>1 252 294</b>	<b>69,47</b>	<b>2 351 098</b>	<b>81,00</b>

(1) Contrôlée par la société Verneuil & Associés.

(2) Sur la base d'un capital composé de 1 802 688 actions représentant 2 902 706 droits de vote.